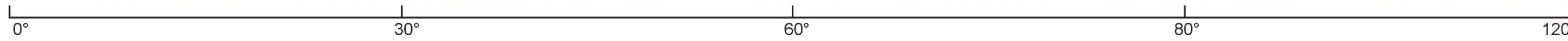
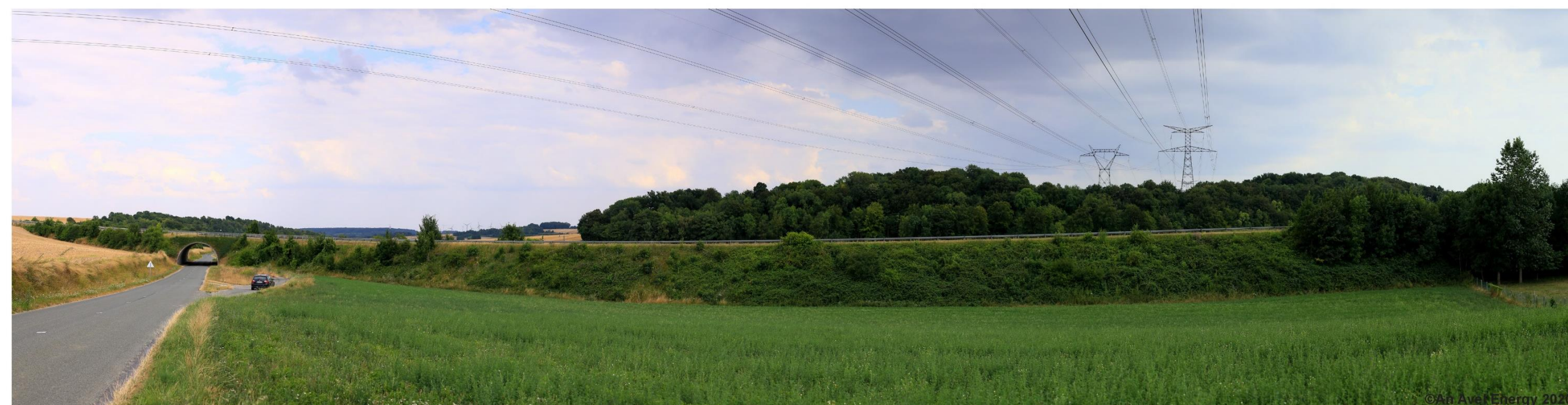
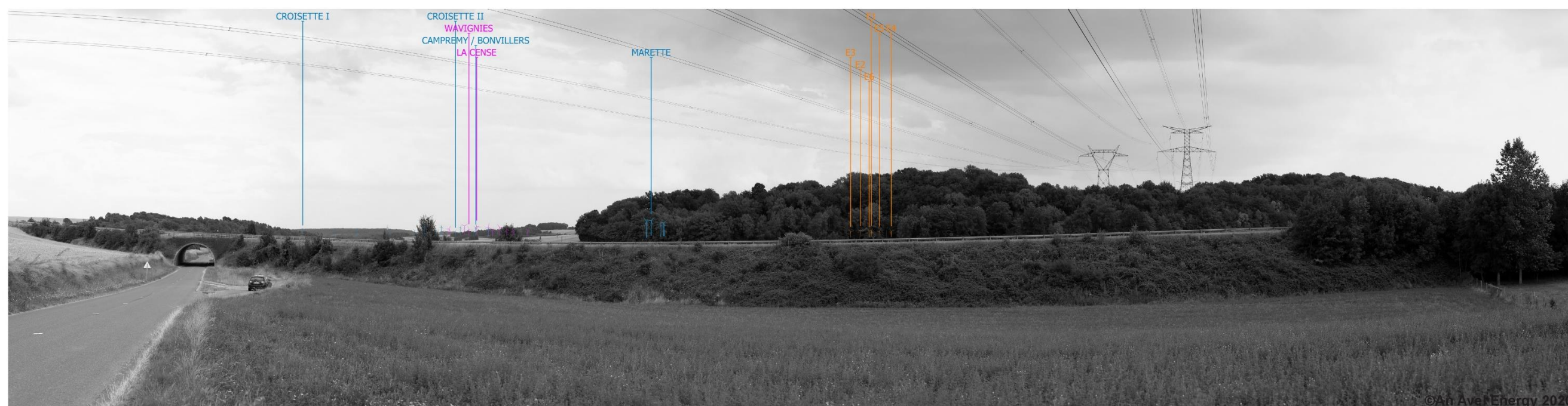


Commentaires

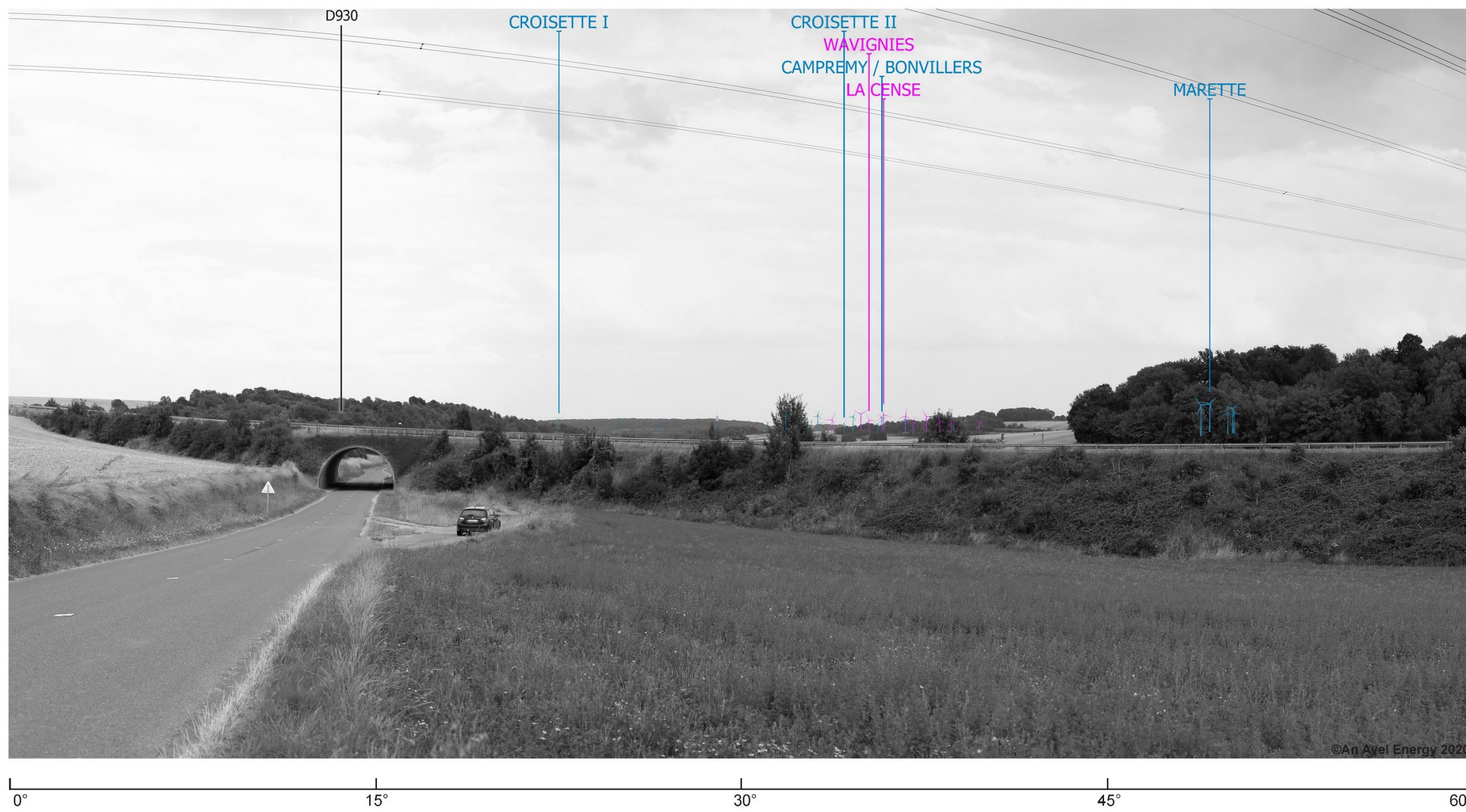
Etat initial : La sortie Ouest d'Hardivillers est marquée par la présence de la D930 et son talus végétalisé. L'axe de communication traverse des espaces très boisés (Bois de la Vallée Saint-Pierre au Sud-Ouest, Bois du Gard et Bois des Carrières au Nord-Ouest). L'éolien est peu présent dans ce paysage. En effet, seul le parc éolien de Campremy / Bonvillers est visible, au-dessus des boisements.

Etat final : Le futur parc du Bel-Hérault ne sera pas perceptible depuis ce point de vue car il s'im-plantera en arrière du Bois de la Vallée Saint-Pierre.

IMPACT NUL



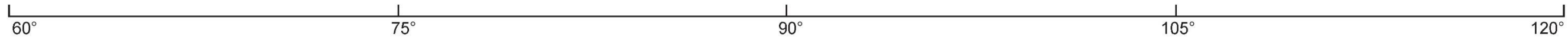








©An Avel Energy 2020

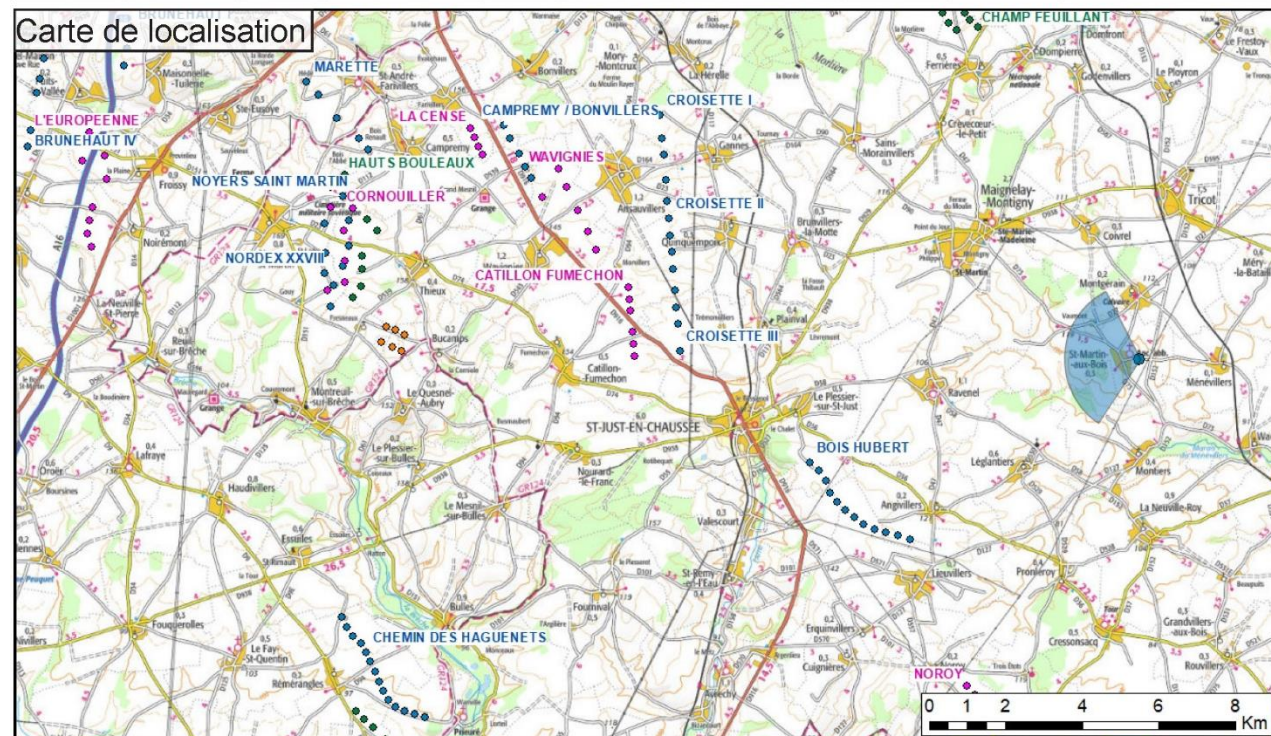




Photomontage n°C2 : Vue depuis la rue du Moulin Flamand, covisibilité avec l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
669267	6935963	90 m	02/09/2020 à 09h56	50mm	272° / 120°	0/6	E3 19 195 m	E4 19 781 m	Patrimoine

Légende de la page suivante





Commentaires

Etat initial : Ce point de vue se situe à l'entrée Est du bourg de Saint-Martin-aux-Bois sur la rue du Moulin Flamand. Cette rue est bordée de chaque côté de parcelles de cultures qui ouvrent le paysage. L'absence d'obstacle au premier plan permet au regard de se porter sur l'imposante silhouette de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. Ce monument domine le village et émerge par-dessus la canopée des divers jardins privés. La végétation attenante au bourg de Saint-Martin-aux-Bois ainsi que le bois des Fonds Tenus ferment en grande partie l'horizon. Depuis ce point de vue, aucun parc éolien n'est discernable.

Etat final : Aucune des six éoliennes du projet de Bel Hérault ne sera discernable depuis ce point de vue. Elles seront toutes dissimulées par le cortège végétal dense qui accompagne le village de Saint-Martin-aux-Bois. Il n'existera donc aucune covisibilité entre l'abbaye du village et les éoliennes du projet de Bel-Hérault. L'impact sera donc nul depuis ce point de vue.

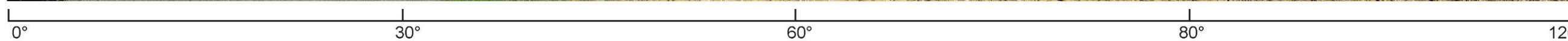
IMPACT NUL



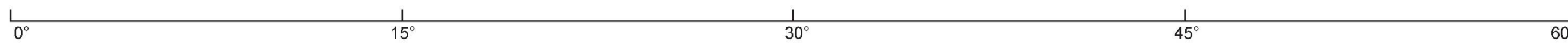
©Ag Avel Energy 2020



©Ag Avel Energy 2020











60° 75° 90° 105° 120°



### Synthèse de l'analyse des impacts pour l'aire d'étude éloignée

La grande ouverture des paysages de la plaine de grandes cultures induira de nombreuses vues sur le projet. Toutefois, même s'il est visible, le futur parc ne va pas dominer les paysages où en modifier la structure générale. La distance comprise de points des points de vue comprise entre 19 et 12 kilomètres va grandement diminuer la prégnance du parc dans cette aire d'étude, le relief ondulé va également jouer un rôle important, atténuant voir dissimulant les futures éoliennes.

Les vues les plus importantes seront donc limitées aux sommets de buttes, depuis lesquelles on observe des vues panoramiques sur le territoire. Aussi, l'impact du futur parc existera principalement au niveau des axes de communication et des entrée/sorties de bourgs. C'est le cas par exemple pour la départementale 58 ou pour la sortie Nord de Bresles.

L'implantation du projet pour la partie Ouest, en cohérence avec les parcs de Noyers-Saint-Martin et Thieux, Nordex XXXVIII et des Hauts Bouleaux, grâce à une logique de groupe, facilite grandement son insertion. D'autre part, le choix d'une géométrie suivant les mouvements des parcs déjà présents évite de perturber le motif existant. La géométrie en ligne du projet sur sa partie Est est cohérente avec les parcs en ligne riverains comme le parc construit de Bonvillers-Campremy et le parc en instruction de Wavignies.

En ce qui concerne les aspects patrimoniaux de l'AEE, il n'existera aucune covisibilité entre le projet et l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois qui représente le principal enjeu patrimonial de l'aire d'étude éloignée. Les monuments et site situés au Nord de l'aire d'étude éloignée ne seront pas impactés (promenade de chatelier à Clermont, église d'Hermes, église d'Allonne, ferme du Gros Chêne). Les photomontages de variantes réalisés ont également permis de choisir l'implantation d'impact minimal sur le plan patrimonial. Le futur projet présente une interdistance régulière entre éoliennes. En s'inscrivant derrière 3 éoliennes du parc de la Croisette, le futur parc ne vient pas capter un nouvel angle à l'horizon. L'impact sur cette aire d'étude est donc globalement faible.

ENJEUX	IMPACTS	COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1	S'inscrivant harmonieusement dans le contexte éolien global et présentant une géométrie cohérente avec les parcs de Noyers-Saint-Martin et Thieux, Nordex XXXVIII et des Hauts Bouleaux, le futur parc ne modifiera pas profondément la structure du motif éolien existant.
Perception depuis les axes de communication	1	De par leur grande ouverture, les axes de communication de l'aire d'étude éloignée présenteront pour la plupart des vues sur le projet. C'est le cas par exemple de la D58. Toutefois, divers masques (notamment le relief ou les boisements) atténueront la présence visuelle du futur parc du Bel-Hérault dans cette aire d'étude, où il est encore peu prégnant du fait du facteur d'éloignement.
Perception depuis les bourgs	1	Les bourgs de l'aire d'étude éloignée seront peu impactés par le futur parc du Bel-Hérault. En effet, depuis les sorties et périphéries des bourgs, le parc est soit dissimulé par le relief, soit faiblement visible, sa prégnance étant atténuée par la distance et ses éoliennes insérées dans un tissu éolien dense et important. L'impact sera donc nul à faible notamment depuis les bourgs de Saint-Martin-aux-Bois, d'Allonne, de Cathieux ou encore depuis l'agglomération de Beauvais.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	1	Profitant des masques offerts par les ondulations du relief et les masques bâtis des bourgs qu'ils traversent, les chemins de randonnée de l'aire d'étude éloignée ne seront que très peu impactés par le futur parc, des vues ponctuelles sur le futur parc n'existant que dans les espaces ouverts. Néanmoins, la prégnance du projet du Bel-Hérault sera faible du fait de son éloignement et de son insertion dans le motif éolien existant.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	1	De nombreux monument historiques ponctuent l'aire d'étude éloignée mais ne possèdent pas de sensibilité particulière. La ZPPAUP de Saint-Martin-aux-Bois constitue le principal enjeu de l'aire d'étude éloignée, identifié dans le SRE picard. L'impact sera nul et il n'existera aucune covisibilité entre l'abbaye et le projet du Bel-Hérault. L'impact sera nul également depuis les différents monuments et sites situés au Sud de l'aire (le donjon de Clermont, l'église d'Allonne ou encore la Ferme du Gros Chêne).

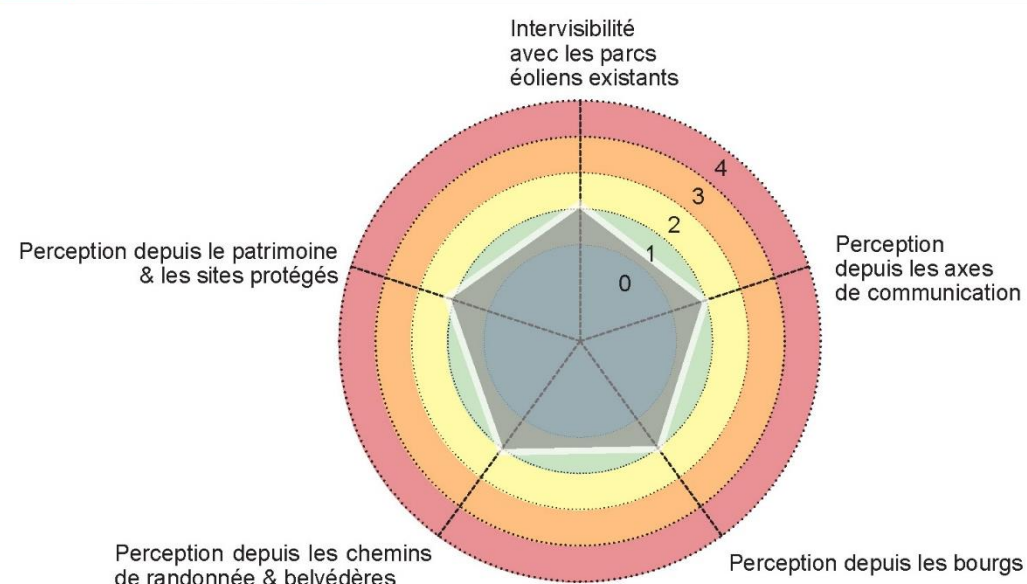
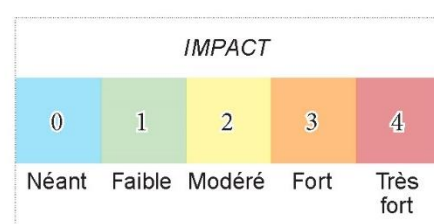


Figure 188 : Synthèse de l'analyse des impacts pour l'aire d'étude éloignée (source : ATER Environnement, 2020)



### 3 - 3e Aire d'étude rapprochée : Analyse des impacts

*Remarque : 19 photomontages ont été réalisés dans l'aire d'étude éloignée dans le cas du projet éolien du Bel-Hérault. A titre illustratif, 6 d'entre eux sont présentés ci-après.*

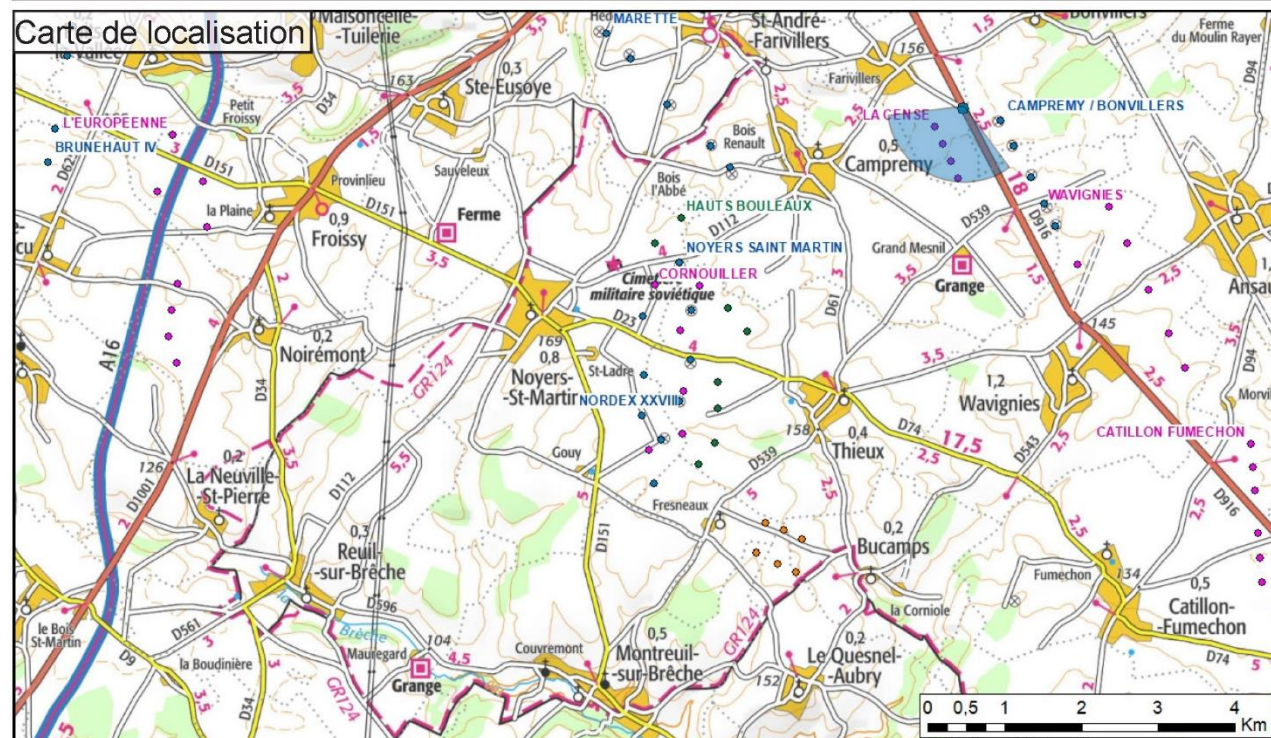
*Le lecteur est invité à se reporter à l'expertise paysagère présente en annexe de la présente étude d'impact pour plus de précisions sur le rendu des photomontages ainsi que pour la consultation des autres photomontages réalisés.*



Photomontage n°17 : Depuis la RD916, à Farivillers, au croisement avec le chemin agricole

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
652174	6942211	154 m	25/07/2018 à 11h03	50mm	203° / 120°	6/6	E2 5 976 m	E6 6 422 m	Route

Légende de la page suivante



État initial



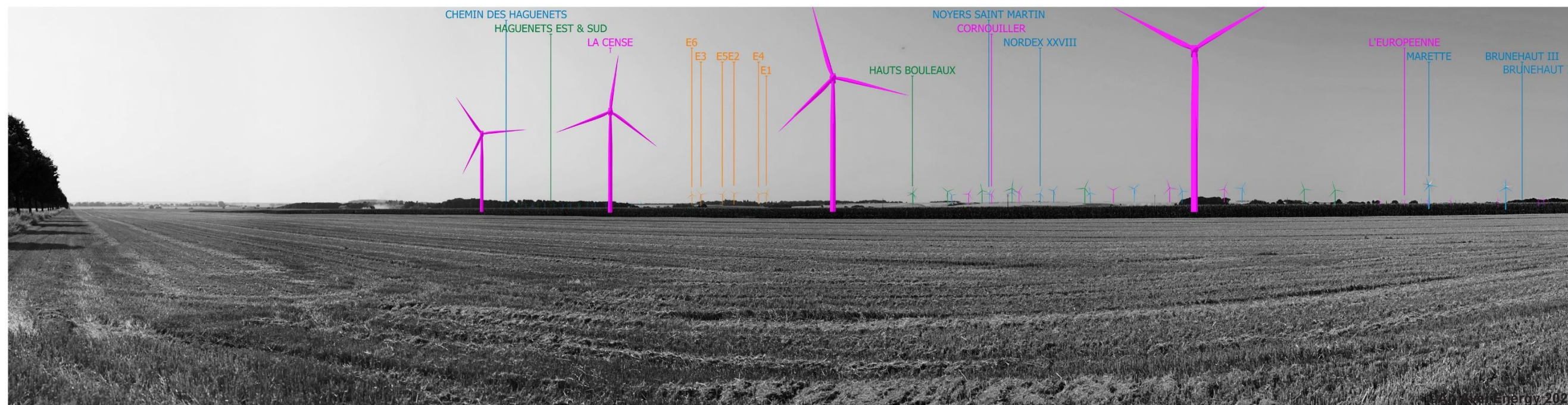


Commentaires

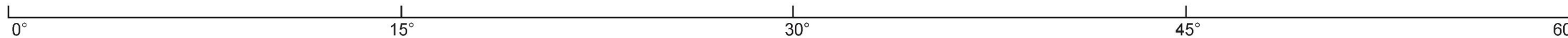
Etat initial : La D916 présente une végétation périphérique sous la forme d'arbres d'alignement qui bloque le regard vers les alentours. Le chemin agricole qui la croise à hauteur de Campremy ne bénéficie pas de cette barrière visuelle et est donc ouvert sur la plaine agricole environnante. L'éolien y est présent et forme des repères verticaux dans ce paysage. On observe les parcs de la Marette, et de Nordex XXVIII.

Etat final : Le projet éolien du Bel-Hérault sera visible au-dessus des arbres et se positionnera en arrière-plan derrière le parc en instruction de la Cense. Les six futures éoliennes n'occuperont donc pas de nouvel angle sur l'horizon. Le projet forme de nouvelles lignes d'éoliennes situées à gauche du parc accordé des Hauts Bouleaux, sur le même plan. Les futur aérogénérateurs se positionneront à une distance d'environ 5,9 kilomètres par rapport à l'observateur. Leur taille apparente sera donc très faible et leur présence n'impactera que peu les lignes de force du paysage.

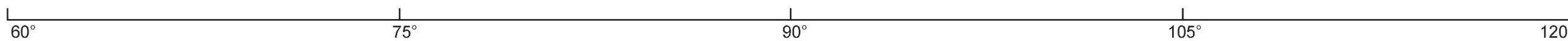
IMPACT FAIBLE









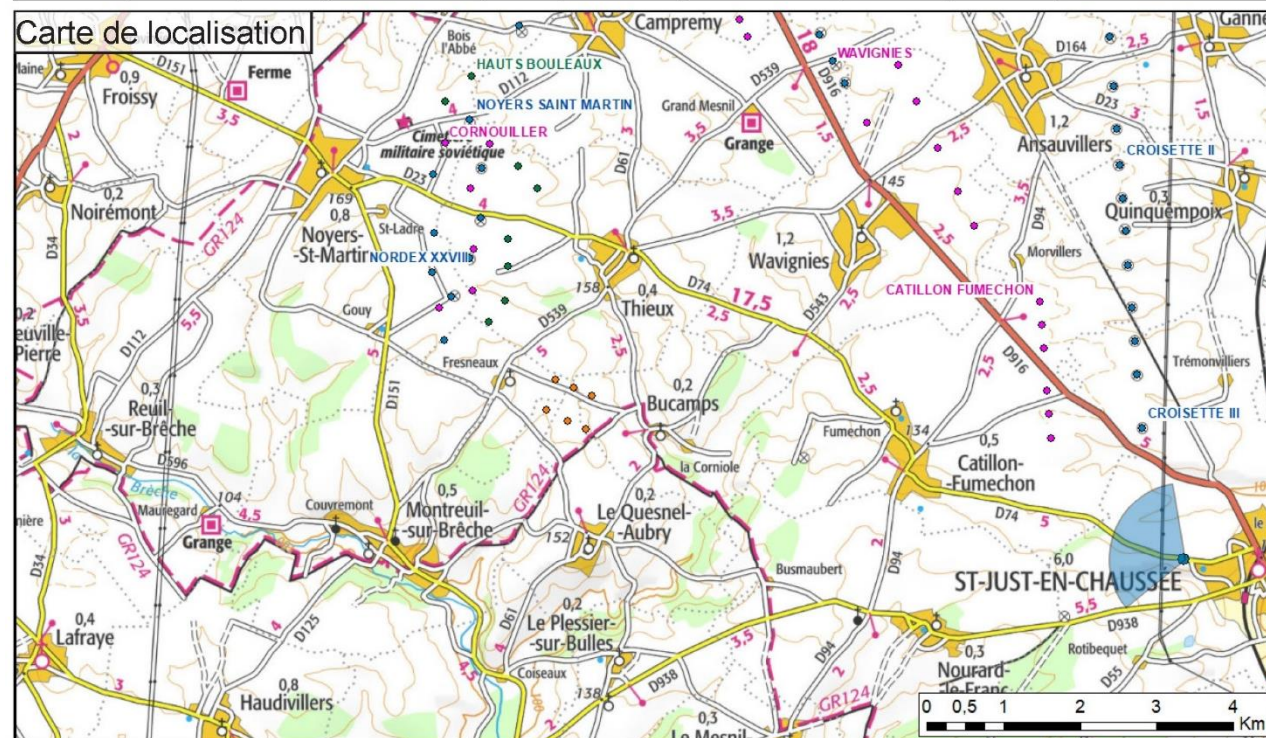




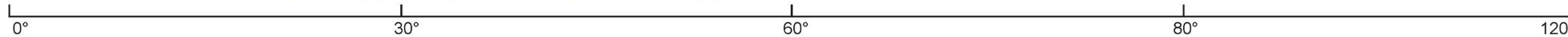
Photomontage n°20 : Depuis l'entrée / sortie Ouest de Saint-Just-en-Chaussée

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
657812	6934468	136 m	25/07/2018 à 08h58	50mm	291° / 120°	0/6	E6 7 999 m	E4 8 553 m	Bourg

Légende de la page suivante



État initial



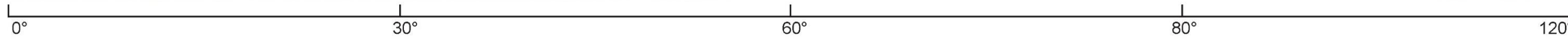


Commentaires

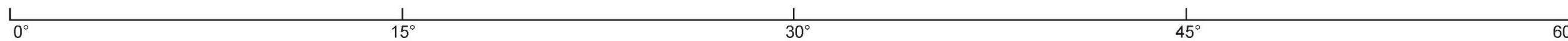
Etat initial : En sortie Ouest de Saint-Just-en-Chaussée, on retrouve les étendues agricole caractéristiques de la Plaine de grandes cultures. L'éolien y occupe une place privilégiée, de nombreux parcs étant visibles depuis ce point de vue. On observe en effet du Nord-Ouest vers le Sud-Ouest, les parcs de la Croisette, Campremy / Bonvillers, la Murette et de Nordex XXVIII.

Etat final : Aucune des six éoliennes du projet de Bel-Hérault ne sera discernable depuis ce point de vue. Elles seront toutes dissimulées par un boisement ponctuel situé sur le plateau, sur la droite de la départementale. Le parc accordé des Haut Bouleaux sera également dissimulé par ce boisement. L'impact sera donc nul.

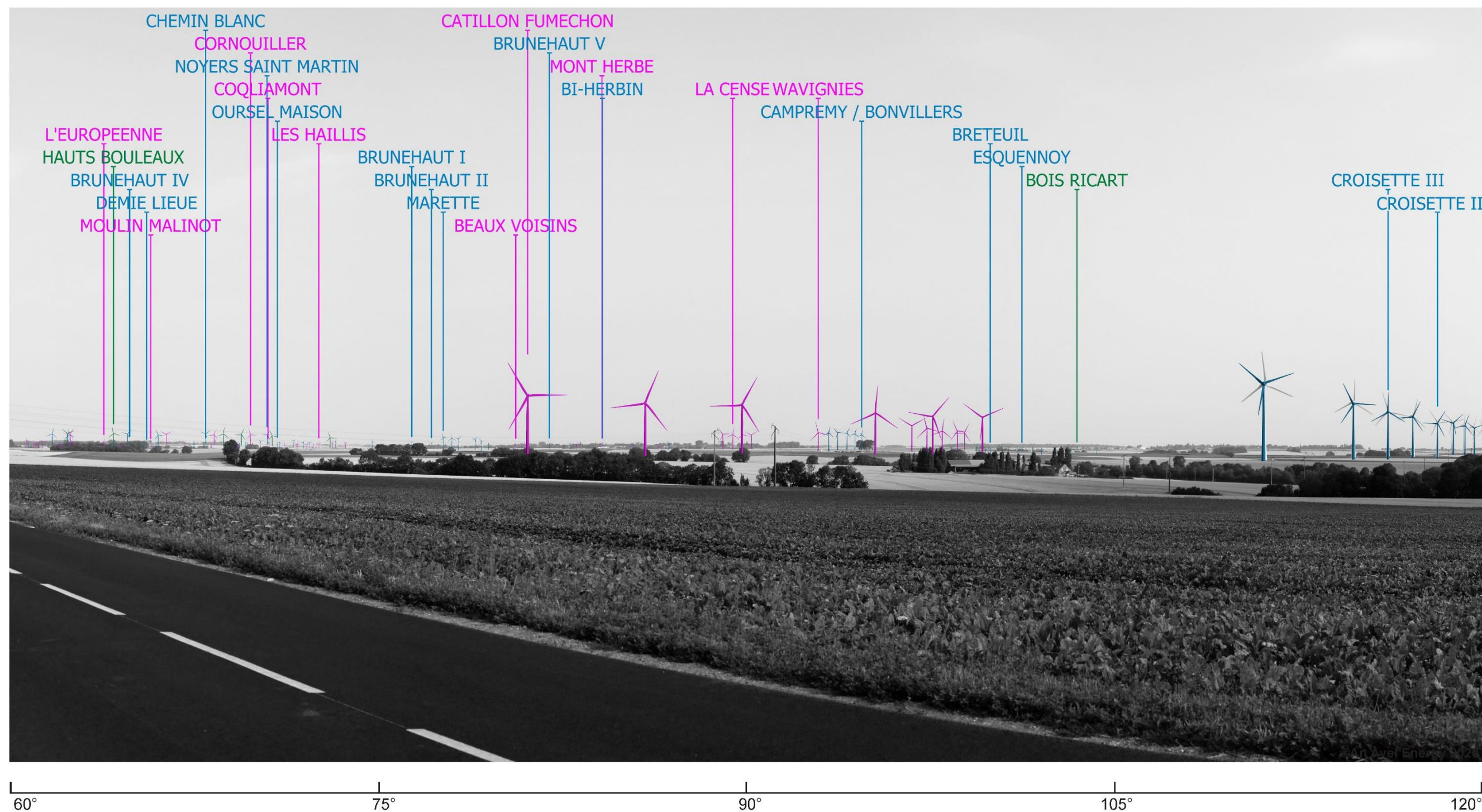
IMPACT NUL









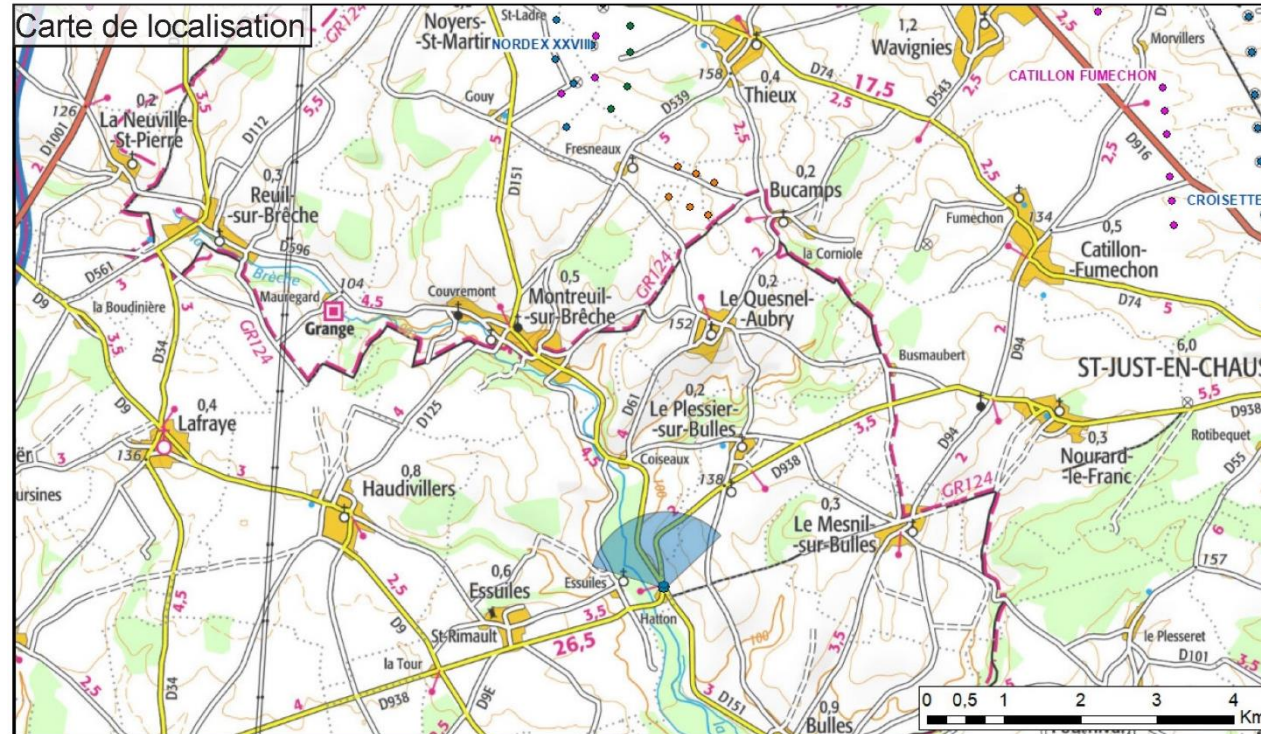




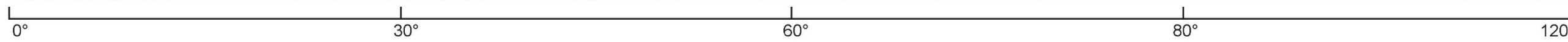
Photomontage n°23 : Croisement entre la RD151 et la RD938 au Nord de Bulles

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
649399	6931307	96 m	25/07/2018 à 12h40	50mm	347° / 120°	0/6	E6 4 891 m	E1 5 499 m	Route

Légende de la page suivante



État initial



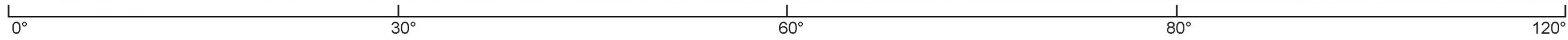


Commentaires

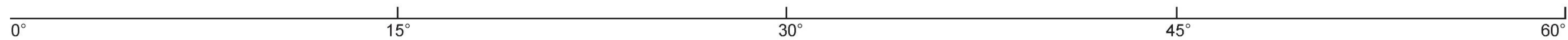
Etat initial : Le croisement entre la D151 et la D938 donne à voir sur un paysage d'openfield vallon-né. La proximité de la vallée de la Brèche est matérialisée par un cordon arboré qui bloque l'horizon à l'Ouest. Depuis ce point de vue, aucun parc éolien existant n'est perceptible.

Etat final : Le futur parc du Bel-Hérault ne sera pas perceptible depuis ce point de vue car il s'im-plantera en arrière des variations de la topographie.

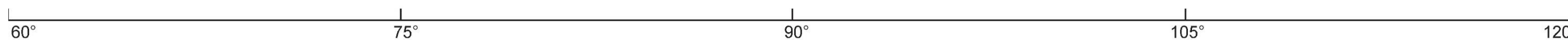
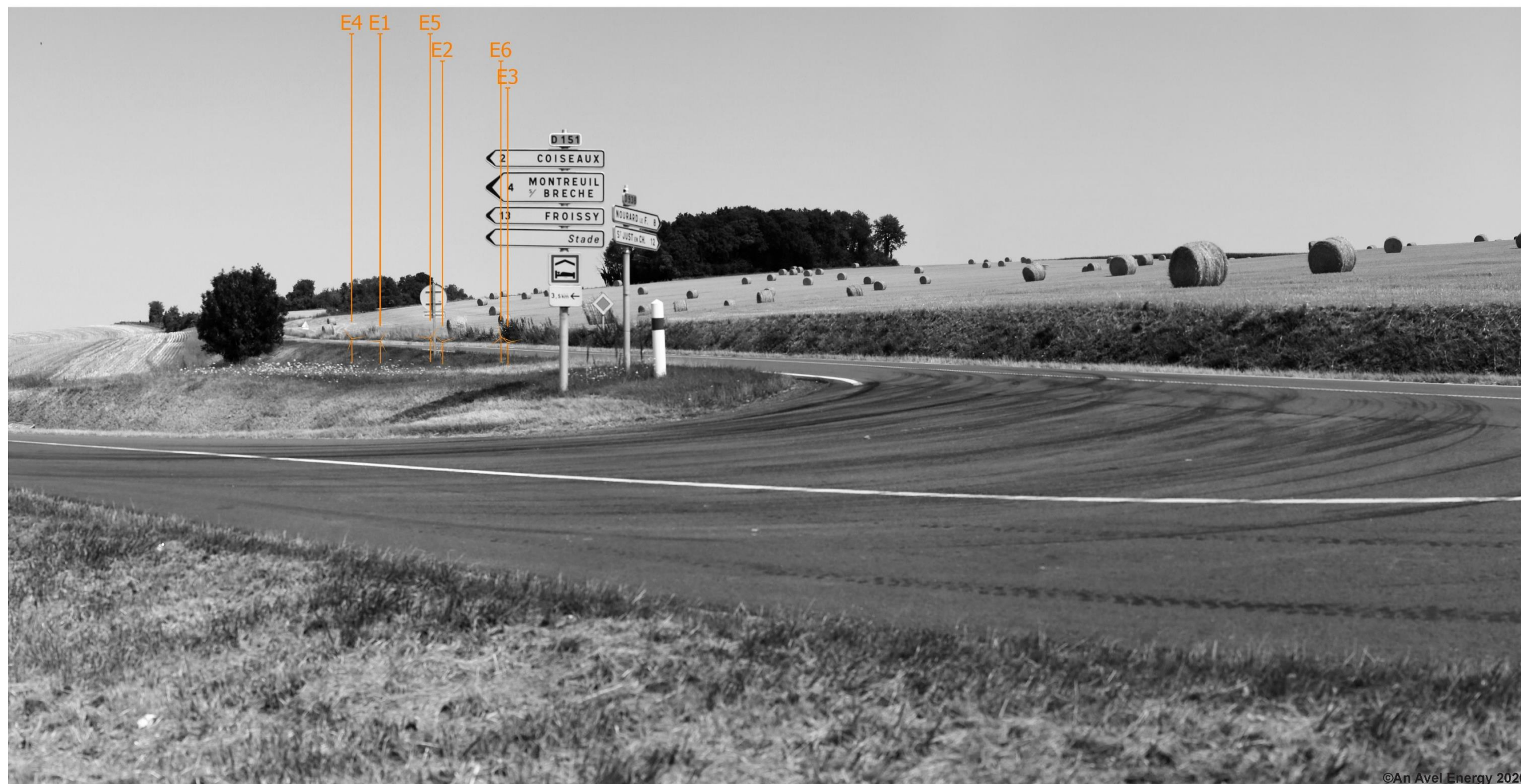
IMPACT NUL









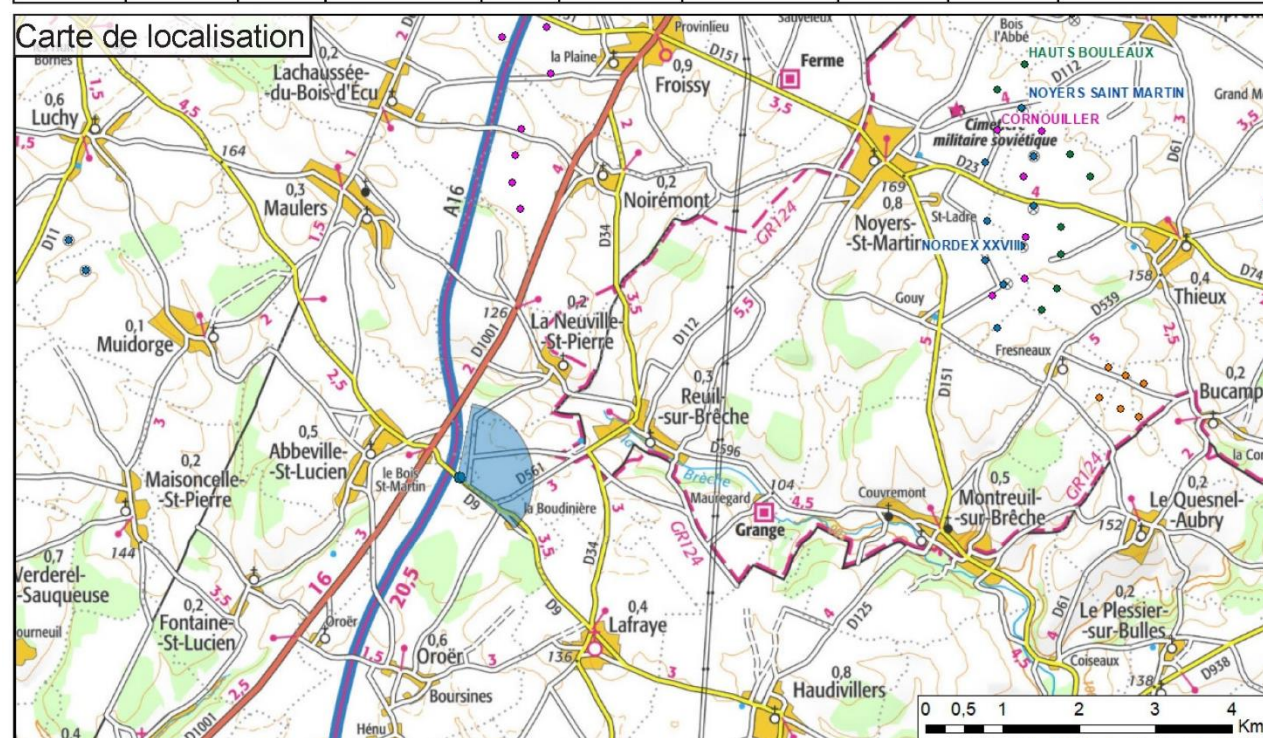




Photomontage n°27 : Depuis le pont de la RD9 passant au-dessus de l'A16

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
641101	6935363	153 m	04/08/2018 à 11h57	50mm	71° / 120°	6/6	E4 8 433 m	E3 9 043 m	Route

Légende de la page suivante



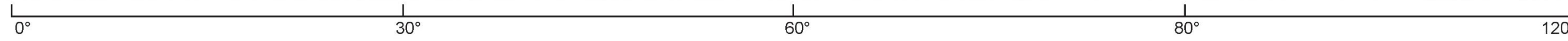
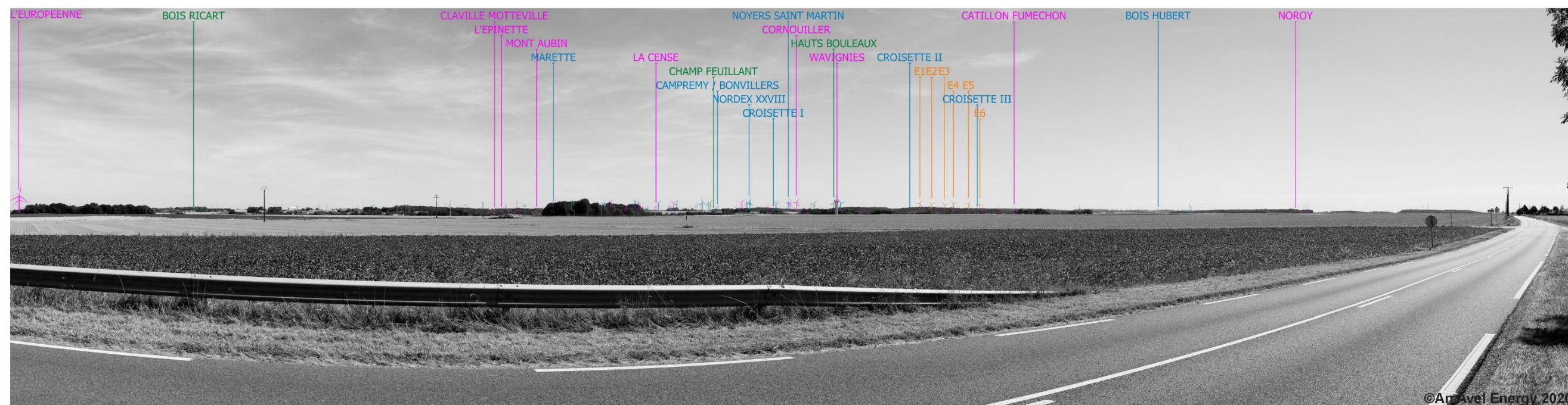


Commentaires

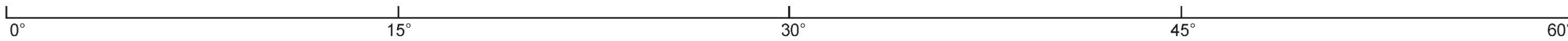
Etat initial : Depuis le pont de la D9 au-dessus de l'A16, la vue est dégagée sur la plaine cultivée. Le regard est néanmoins bloqué à l'arrière-plan par un cordon boisé, qui marque le passage de la Brèche. Des parcs éoliens existants dépassent au-dessus des arbres. Il s'agit, du Nord vers le Sud, des parcs de Campremy / Bonvillers, du Champ Feuillant et de Nordex XXVIII.

Etat final : Les rotors des six éoliennes du parc projeté du Bel-Hérault seront visibles en direction du Nord-Est, au-dessus du cortège végétal marquant le passage de la Brèche. Les futures éoliennes se positionneront à environ 8,4 kilomètres de distance de l'observateur. Leur taille apparente sera donc faible et similaire à celle du parc en instruction du Cornouiller (repowering), du parc accordé des Hauts Bouleaux et du parc construit de Nordex XVIII. Les pales des éoliennes du parc en instruction de Wavignies et du Cornouiller (repowering) seront visibles, et se superposeront aux machines des parcs du Champ Feuillant et de Campremy / Bonviller existants visibles depuis ce point de vue.

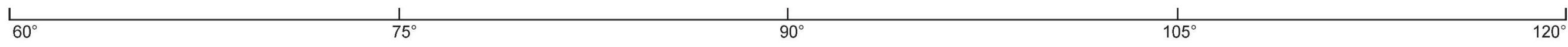
IMPACT FAIBLE A MODERE











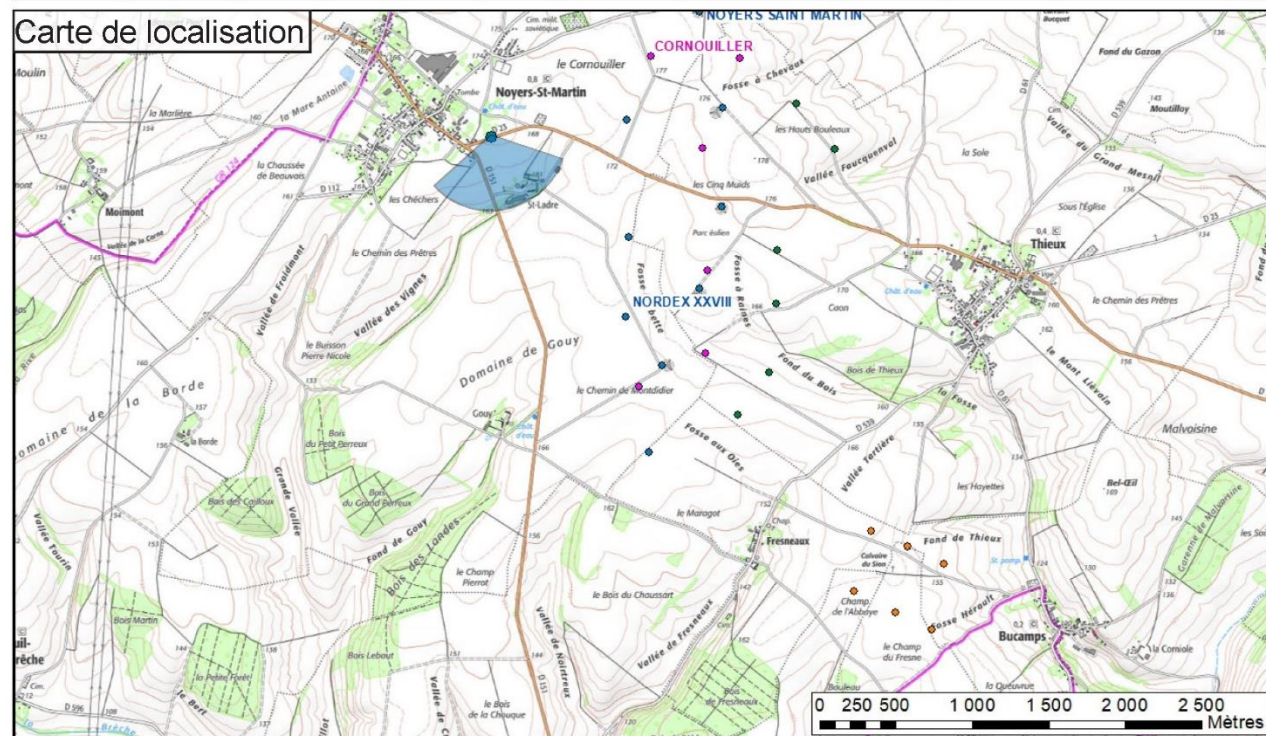


Photomontage n°28 : Depuis la sortie Est de Noyers-Saint-Martin

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
647103	6939383	172 m	04/08/2018 à 09h28	50mm	168° / 120°	5/6	E1 3 579 m	E6 4 318 m	Bourg

**Légende de la page suivante**

EN SERVICE      ACCORDÉ      EN INSTRUCTION      PROJET DU BEL-HÉRAULT





**Commentaires**

Etat initial : En sortie Est de Noyers-Saint-Martin, les champs qui s'étalent de part et d'autre de la D23 accueillent la Ferme de Saint-Ladre. Elle bénéficie d'une auréole boisée qui forme un masque à la perception au second plan. Le parc éolien de Nordex XXVIII s'implante dans la plaine cultivée, en arrière de la Ferme.

Etat final : Les pales de cinq des six futures éoliennes du projet du Bel-Hérault seront visibles au-dessus des arbres. Elles s'implanteront en arrières du parc construit de Nordex XXVIII, du parc en instruction de Cornouiller (repowering) et du parc accordé des Hauts Bouleaux, et présenteront donc un taille apparente inférieure à ces derniers. Les futures éoliennes se positionneront à environ 3,5 kilomètres de distance de l'observateur, leur taille apparente sera donc très faible.

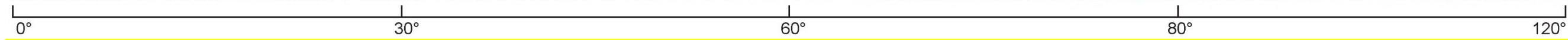
**IMPACT FAIBLE**



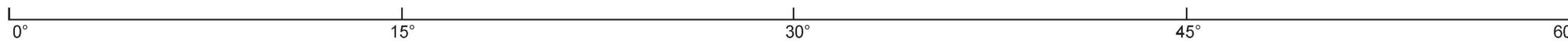
©An Avel Energy 2020



©An Avel Energy 2020











©An Avel Energy 2020

60° 75° 90° 105° 120°

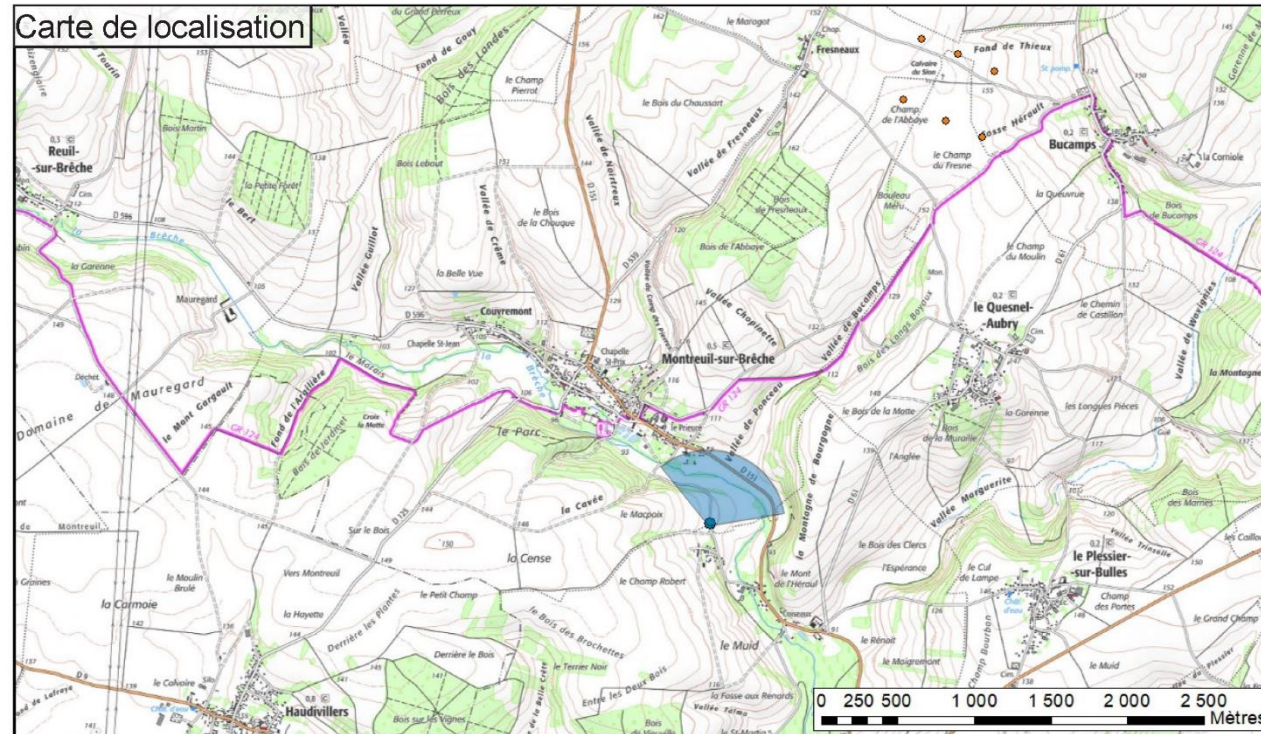


Photomontage n°C13 : Vue depuis le Sud-Est de Montreuil-sur-Brèche, vallée de la Brèche

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
648209	6933640	102 m	02/09/2020 à 15h09	50mm	21° / 120°	6/6	E4 3 046 m	E3 3 488 m	Paysage

**Légende de la page suivante**

EN SERVICE      ACCORDÉ      EN INSTRUCTION      PROJET DU BEL-HÉRAULT





Commentaires

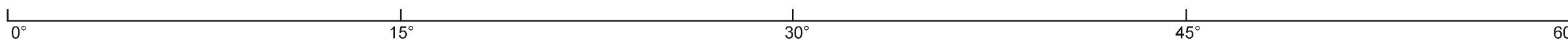
Etat initial : Ce point de vue se situe sur les abords d'un chemin vicinal, sur les hauteurs du versant Sud de la vallée de la Brèche. Les parcelles de cultures du premier-plan confèrent au paysage un caractère ouvert. L'absence d'obstacles visuels permet au regard de se porter en direction de la vallée de la Brèche. A ce niveau le relief s'abaisse et le cours d'eau de la Brèche est facilement identifiable grâce à la ripisylve qui émerge et traverse le paysage du Sud-Est au Nord-Ouest. Par-delà la vallée, le relief remonte et le plateau agricole se poursuit. La ligne d'horizon est formée par les ondulations du plateau parsemées de nombreux boisements. Depuis ce point de vue, aucun parc éolien n'est visible. Ils sont tour à tour dissimulés par les ondulations du plateau situé au Nord de la vallée de la Brèche.

Etat final : Depuis ce point de vue, les six éoliennes du projet de Bel-Hérault seront partiellement observables. Elles émergeront par-dessus les ondulations du relief, au Nord de la vallée de Brèche. Elles formeront une double ligne qui occupera un nouvel angle sur l'horizon. La taille apparente de ces éoliennes sera modérée à faible. Les rotors des six éoliennes seront visiblement visibles. L'entièreté du mat et rotor de l'éolienne E3 sera visible. Cette double ligne d'éoliennes sera cohérente avec les grandes lignes de forces du paysage qui sont le tracé de la vallée de la Brèche et les différentes ondulations du plateau. Il existera tout de même une covisibilité entre la vallée de la Brèche et le projet de Bel Hérault situé en arrière-plan. L'impact sera donc faible à modéré.

IMPACT FAIBLE A MODERE













Synthèse de l'analyse des impacts pour l'aire d'étude rapprochée

Bien que la prégnance du futur parc du Bel-Hérault augmente, les impacts restent globalement faibles à modérés. En effet, malgré la visibilité qui se fait croissante, la position du parc par rapport au motif éolien global atténue grandement son impact individuel. Il fait partie d'un tout et sa contribution est encore relativement faible à cette distance comprise entre 6 et 8 kilomètres.

Les impacts sont principalement concentrés sur les sorties de bourgs, les axes de communication, et les itinéraires de randonnée lorsqu'ils se situent en position de surplomb du territoire et dans des espaces ouverts. Les entrées/sorties de bourgs concernées sont par exemple l'entrée Nord du Mesnil-sur-Bulles ou l'entrée Est de Noyers-Saint-Martin. Depuis le Sud de la vallée de la Brèche, il existera une covisibilité entre le village de Montreuil-sur-Brèche, le fond de la vallée et les éoliennes du projet situées en arrière-plan.

Le choix d'une implantation à six éoliennes limite toutefois grandement l'impact sur la vallée qui constitue l'élément paysager majeur du territoire. La nécropole de Noyers Saint-Martin constitue l'enjeu majeur de cette aire d'étude du fait de sa localisation sur un plateau marqué par l'éolien. Néanmoins, la prégnance du parc projeté du Bel-Hérault reste modérée, étant implanté en superposition des lignes d'éoliennes existantes et suivant la même logique directionnelle que ces derniers. La ferme de Grand Mesnil, inscrite au titre des monuments historiques possédait potentiellement une ouverture visuelle mais les arbres masquent les vues possibles à la sortie Ouest. Les vues sont masquées depuis le cœur de la ferme.

Les impacts sur cette aire d'étude sont donc globalement faibles à modérés.

ENJEUX	IMPACTS	COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1	A mesure que l'observateur se rapproche du futur parc du Bel-Hérault, celui-ci devient plus prégnant, et il complète le motif éolien. Toutefois, dans la majorité des cas, son insertion restera discrète, en cohérence avec l'existant. Il ne modifiera donc pas la structure du tissu éolien global.
Perception depuis les axes de communication	1	La plupart des axes de communication n'offriront pas de vues où le futur parc sera visible intégralement. C'est le cas de la D151, de la D958 ou de la D916. Les axes parcourant le fond de la vallée de la Brèche posséderont un impact faible. En effet, les ondulations du relief et la végétation masqueront partiellement voire totalement les machines du projet Bel-Hérault. De plus, lorsque des vues existeront, l'impact du futur parc restera faible de par son intégration au sein du motif éolien global, ce qui atténuera sa présence visuelle.
Perception depuis les vallées	2	Les éoliennes du projet seront peu visibles depuis les vallées. C'est le cas par exemple depuis la vallée de la Brèche où il existera des visibilités fortement réduites par la végétation. En effet, le choix de la variante finale du projet permet de minimiser au maximum les impacts visuels sur cette vallée. C'était l'un des enjeux forts du SRE. Il existera cependant des lieux (Sud de Montreuil-sur-Brèche) où les futures éoliennes et la vallée seront visibles de manière concomitante.
Perception depuis les bourgs	1	Dans cette aire d'étude, la visibilité des éoliennes va encore dépendre des masques extérieurs aux bourgs, comme le relief ou la végétation. C'est le cas du village de Bulle situé dans la vallée de la Brèche. En revanche, depuis les autres sorties de bourgs, plus exposées, des vues existeront. C'est le cas par exemple des bourgs de Mesnil-sur-Bulles ou Noyers-Saint-Martin. Toutefois, l'implantation du projet en superposition ou en continuation de lignes d'éoliennes existantes diminue son impact visuel. Depuis le sud de Montreuil-sur-Brèche, il existera une covisibilité entre le village, le projet et la vallée de la Brèche. L'impact sera toutefois globalement faible.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	1	Sillonnant des espaces le plus souvent boisés ou insérés au creux des variations de la topographie, les chemins de randonnée inclus dans le périmètre de l'aire d'étude rapprochée ne présentent pas d'impacts. C'est notamment le cas du GR 124. En revanche lorsque l'environnement est ouvert et en surplomb du territoire, il existera des vues où le parc sera intégralement perceptible, bien qu'intégré au motif éolien global.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	2	Seul élément de patrimoine de l'aire d'étude rapprochée à présenter un enjeu, la Nécropole de Noyers-Saint-Martin sera modérément impactée par le futur parc Bel-Hérault. Un des accès à la ferme du Grand Mesnil, qui est inscrite au titre de monuments historiques, possède une fenêtre ponctuelle vers le projet. Cependant le futur parc ne sera pas visible depuis le cœur de la ferme. Les éoliennes du projet s'implanteront en arrière des machines du parc de Noyers-Saint-Martin et Thieux, de Nordex XXVIII, des Hauts Bouleaux, du Champ Feuillant et de Campremy / Bonvillers, et donc densifieront le motif éolien existant.

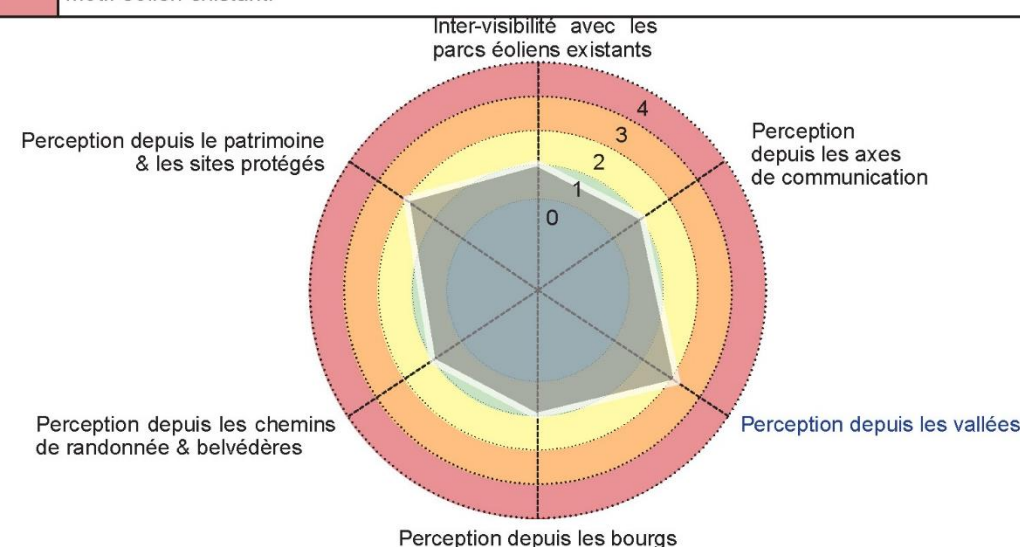
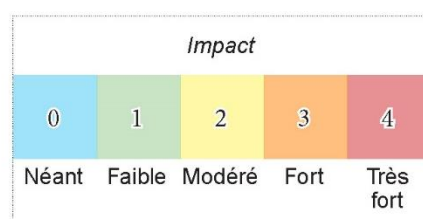


Figure 189 : Synthèse de l'analyse des impacts pour l'aire d'étude rapprochée (source : ATER Environnement, 2020)



### 3 - 3f Aire d'étude immédiate : Analyse des impacts

*Remarque : 21 photomontages ont été réalisés dans l'aire d'étude éloignée dans le cas du projet éolien du Bel-Hérault. A titre illustratif, 10 d'entre eux sont présentés ci-après.*

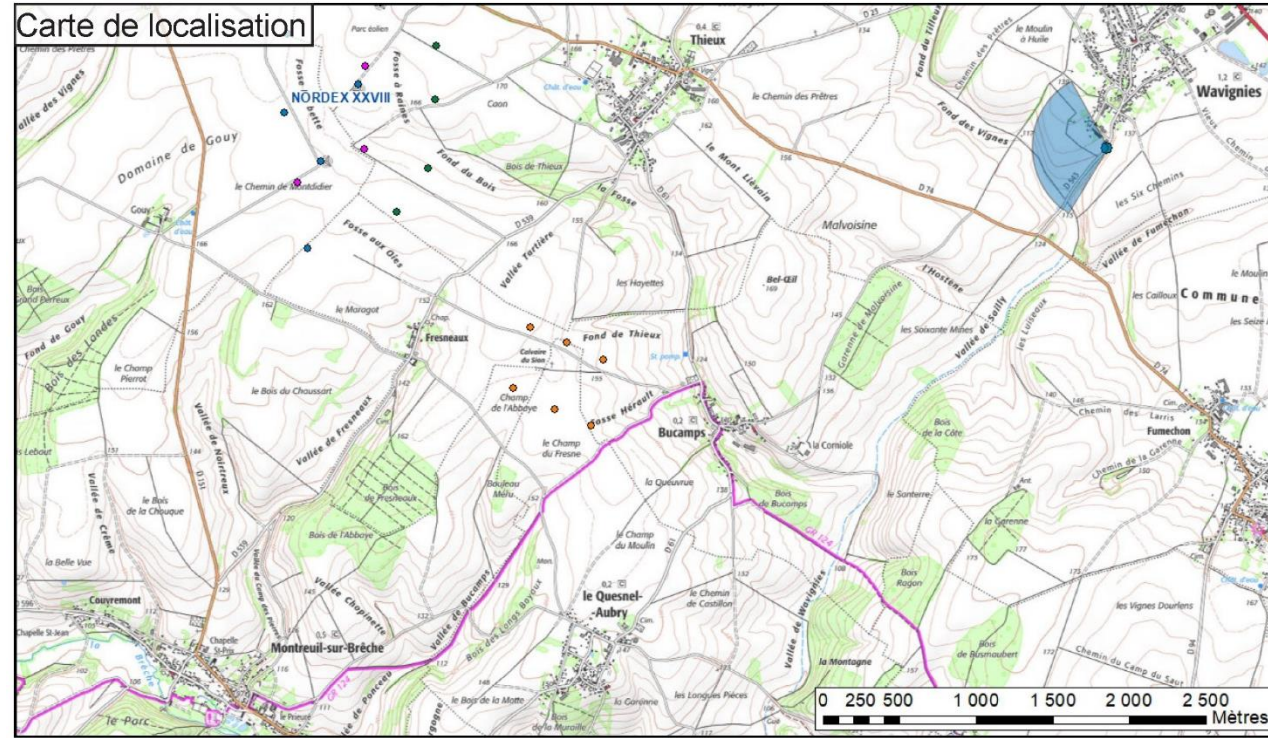
*Le lecteur est invité à se reporter à l'expertise paysagère présente en annexe de la présente étude d'impact pour plus de précisions sur le rendu des photomontages ainsi que pour la consultation des autres photomontages réalisés.*



Photomontage n°30 : Entrée / sortie Nord-Ouest de Wavignies

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
653355	6937980	129 m	25/07/2018 à 11h33	50mm	270° / 120°	6/6	E3 3 565 m	E4 4 181 m	Bourg

**Légende de la page suivante**



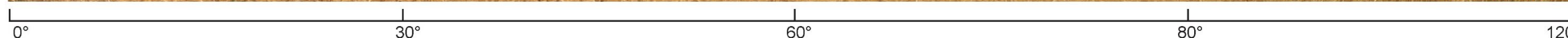
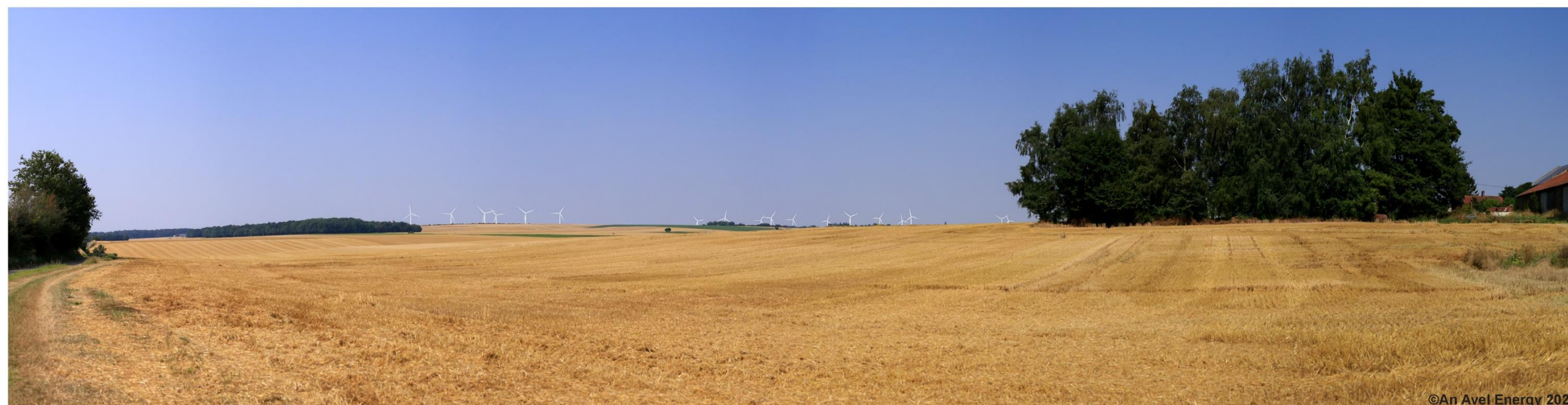
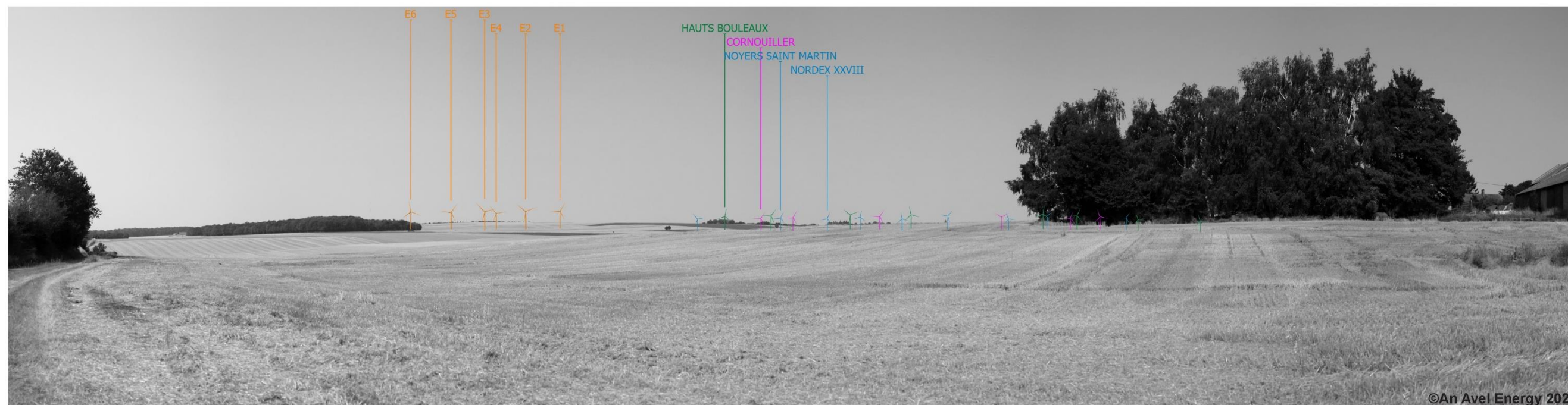


**Commentaires**

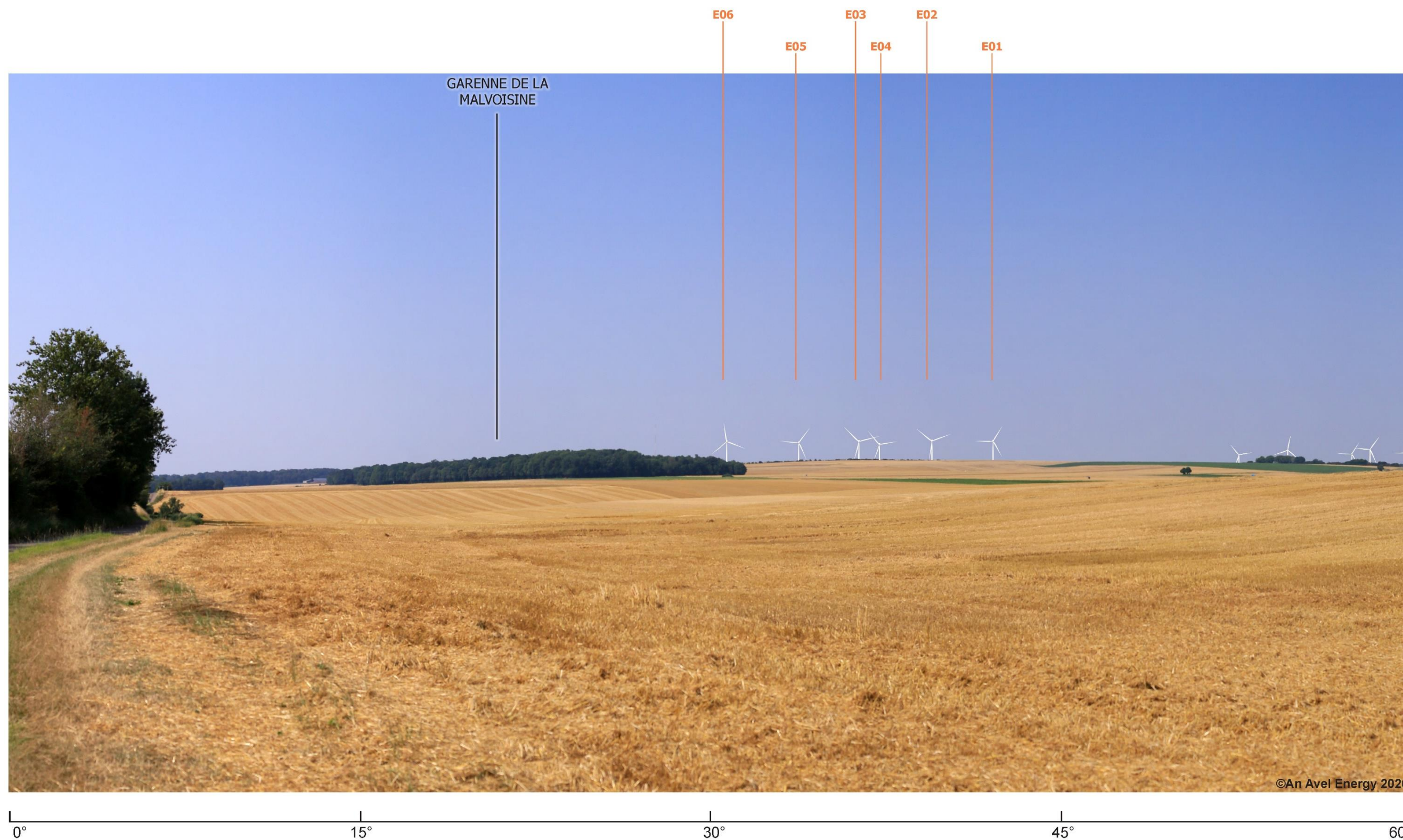
Etat initial : En sortie Nord-Ouest de Wavignies, il existe peu d'obstacles à la perception. En effet, le bourg étant implanté dans la plaine de grandes cultures, la vue est dégagée. Quelques masses boisées interrompent le rythme des parcelles. Il s'agit de la ceinture arborée du bourg de Wavignies, d'arbres d'alignement attenants à la D543 ou encore de la Garenne de Malvoisine. Le parc de Nor-dex XXVIII est perceptible au sein de l'étendue cultivée en direction de l'Ouest.

Etat final : Le futur parc du Bel-Hérault sera visible en totalité en direction du Sud-Ouest. Les futurs aérogénérateurs se positionneront à environ 3,6 kilomètres de distance de l'observateur. Les six éo-liennes auront donc une taille apparente modérée et supérieure à celles du parc construit de Nor-dex XVIII, du parc accordé des Haut Bouleaux et du parc en instruction du Cornouiller (repowering).

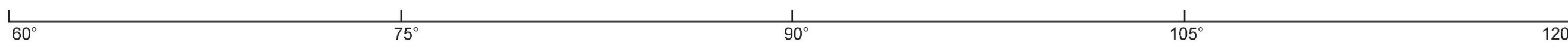
**IMPACT MODERE A FORT**









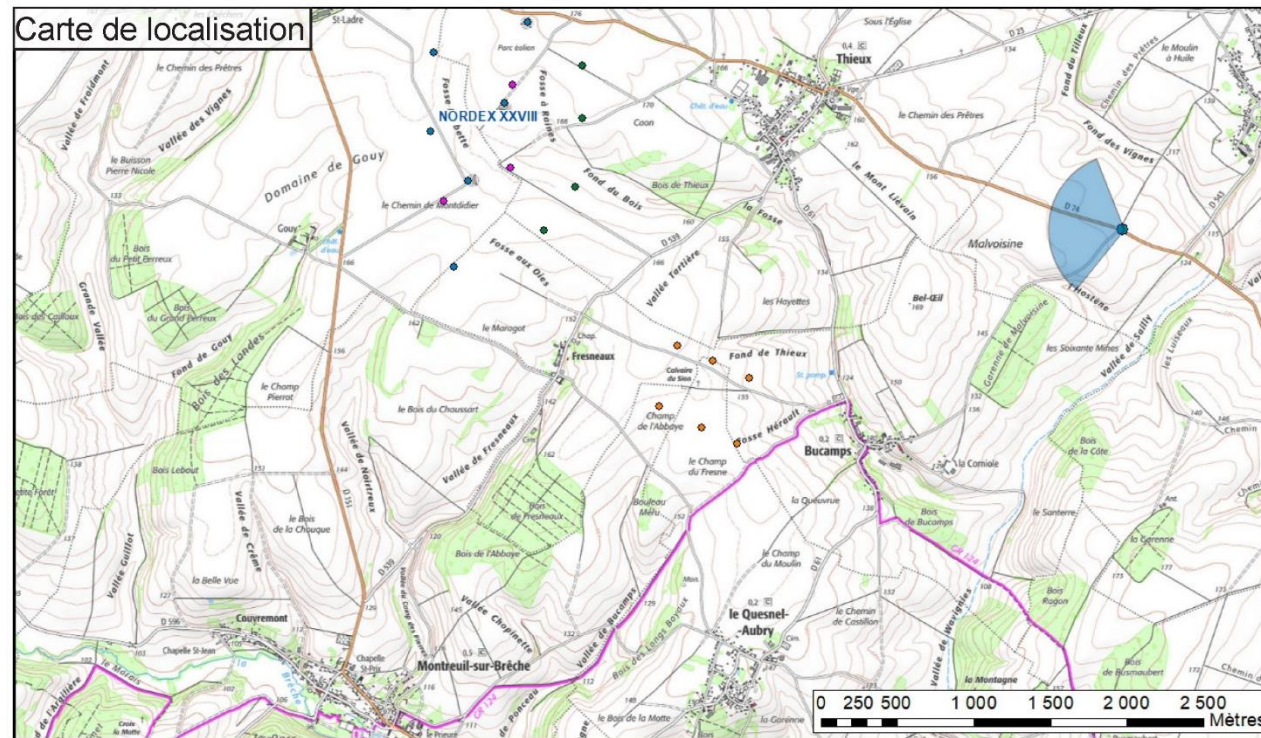




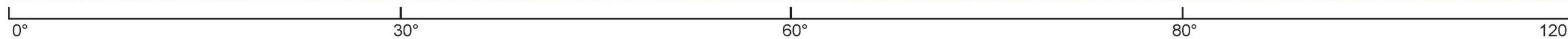
Photomontage n°31 : Depuis la RD74, au croisement avec le chemin agricole

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
652507	6937570	132 m	25/07/2018 à 11h43	50mm	278° / 120°	6/6	E3 2 625 m	E4 3 242 m	Route

Légende de la page suivante



État initial



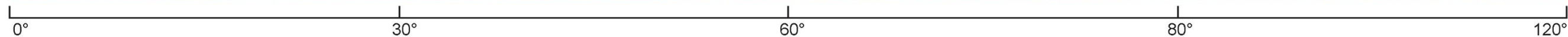
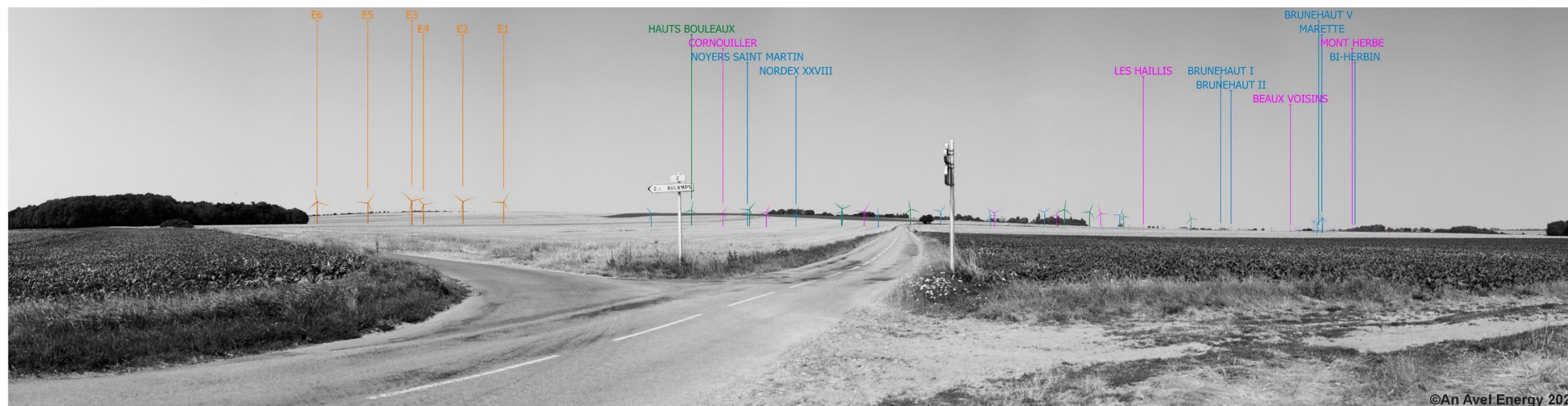


Commentaires

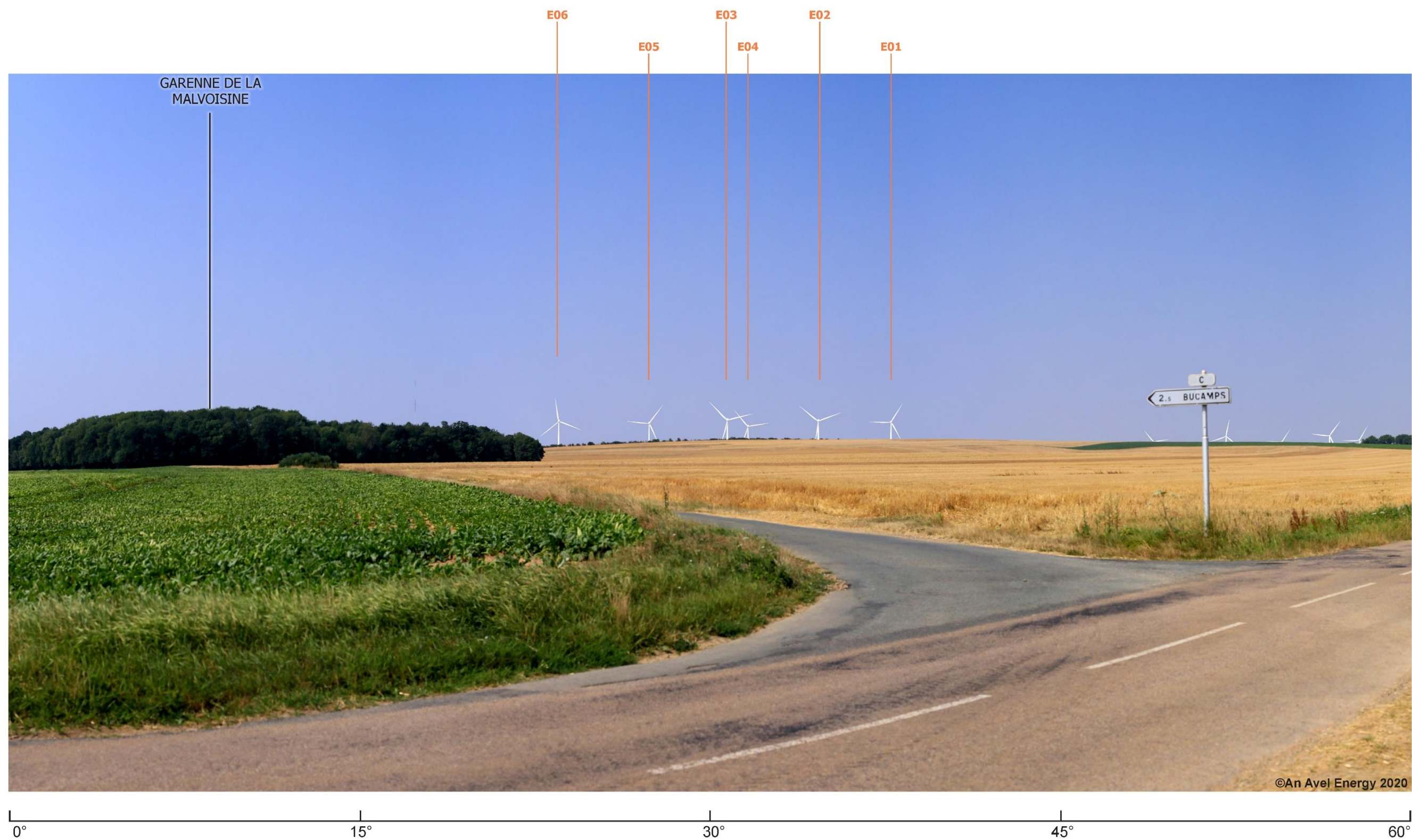
Etat initial : Depuis la D74, à hauteur de Wavignies, la vue est dégagée sur la plaine agricole. Au Sud-Ouest, la Garenne de Malvoisine bloque le regard, tandis qu'au Nord la silhouette du bourg de Wavignies est soulignée par une ceinture arborée. Les rotors des éoliennes du parc de Nordex XXVIII dépassent au-dessus du bourg, tandis que ceux de la Marette se dessinent au sein des parcelles cultivées, à l'Est du bourg.

Etat final : Le projet éolien du Bel-Hérault sera visible et viendra occuper un nouvel angle en direction de l'Ouest, entre la Garenne de Malvoisine et le bourg de Wavignies. Les éoliennes du parc accordé des Hauts Bouleaux et du parc en instruction du Cornouiller (repowering) émergeront par-de-là les ondulations du plateau agricole. Les six éoliennes se positionneront à environ 2,6 kilomètres de distance de l'observateur. Elles présenteront une taille apparente supérieure à celle des parcs existants visibles depuis ce point de vue.

IMPACT MODERE A FORT



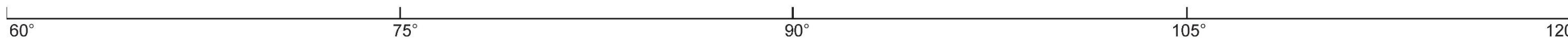








©An Avel Energy 2020

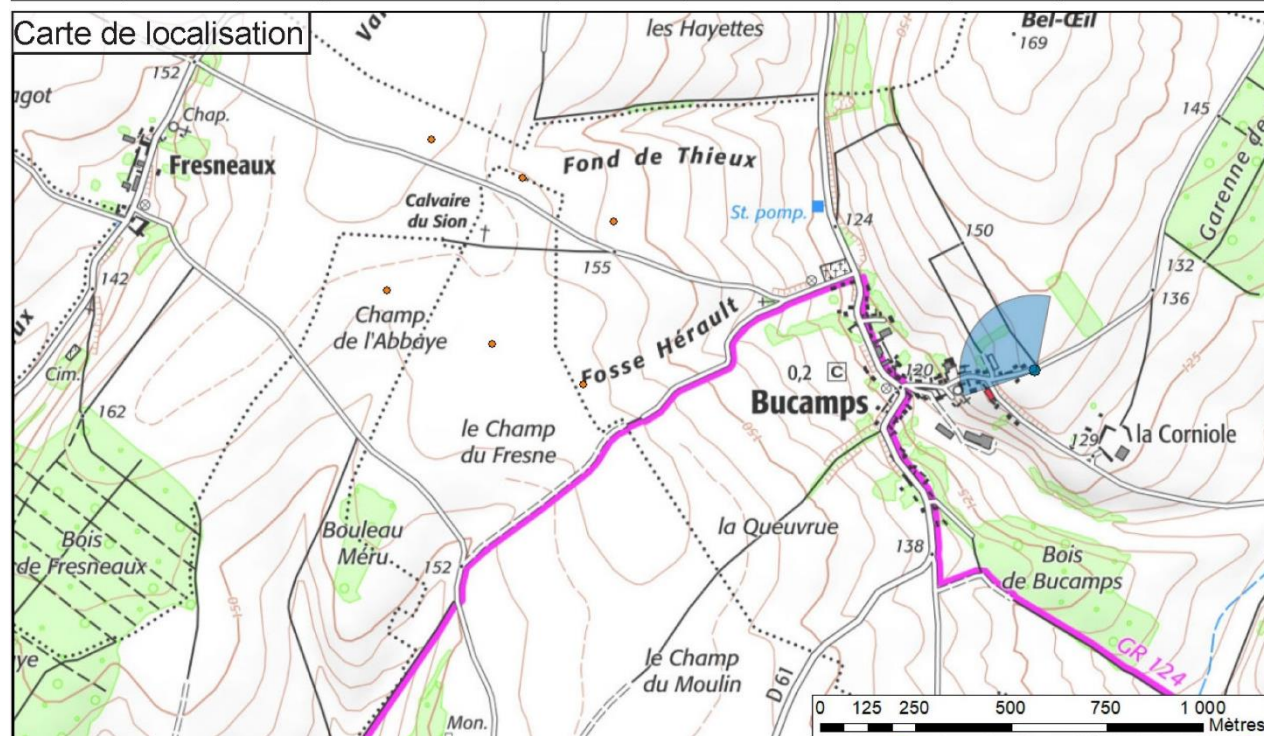




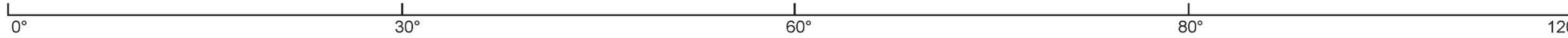
Photomontage n°35 : Rue Saint-Pierre sur Bucamps

Données techniques du photomontage									
Coordonnées en L93		Altitude NGF	Date et heure de la prise de vue	Focale	Azimut/ Champ	Nombre d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	Intérêt du point de vue
X	Y								
651196	6936223	146 m	02/09/2020 à 14h21	50mm	311° / 120°	6/6	E3 1 168 m	E4 1 704 m	Bourg

**Légende de la page suivante**



État initial





Commentaires

Etat initial : Depuis l'Est de la commune de Bucamps, le paysage alterne entre habitations, cultures et massifs boisés. Le regard est tour à tour arrêté très tôt par des masques à la perception, ou au contraire porte loin dans les étendues céréalières. Aucun parc construit ne sera visible depuis ce point de vue.

Etat final : Le futur parc du Bel-Hérault sera partiellement visible au dessus des premières habitations de Bucamps. Les six aérogénérateurs se positionneront à environ 1,1 kilomètres de distance de l'observateur. Les rotors des six éoliennes seront perceptibles et occuperont un nouvel angle sur l'horizon. La taille apparente des éoliennes du projet sera supérieure à celle du parc accordé des Hauts Bouleaux ou du parc en instruction du Cornouiller (repowering). Les rotors des éoliennes du parc des Hauts Bouleaux et du Cornouiller sont à peine visibles depuis ce point de vue.

IMPACT MODERE A FORT

